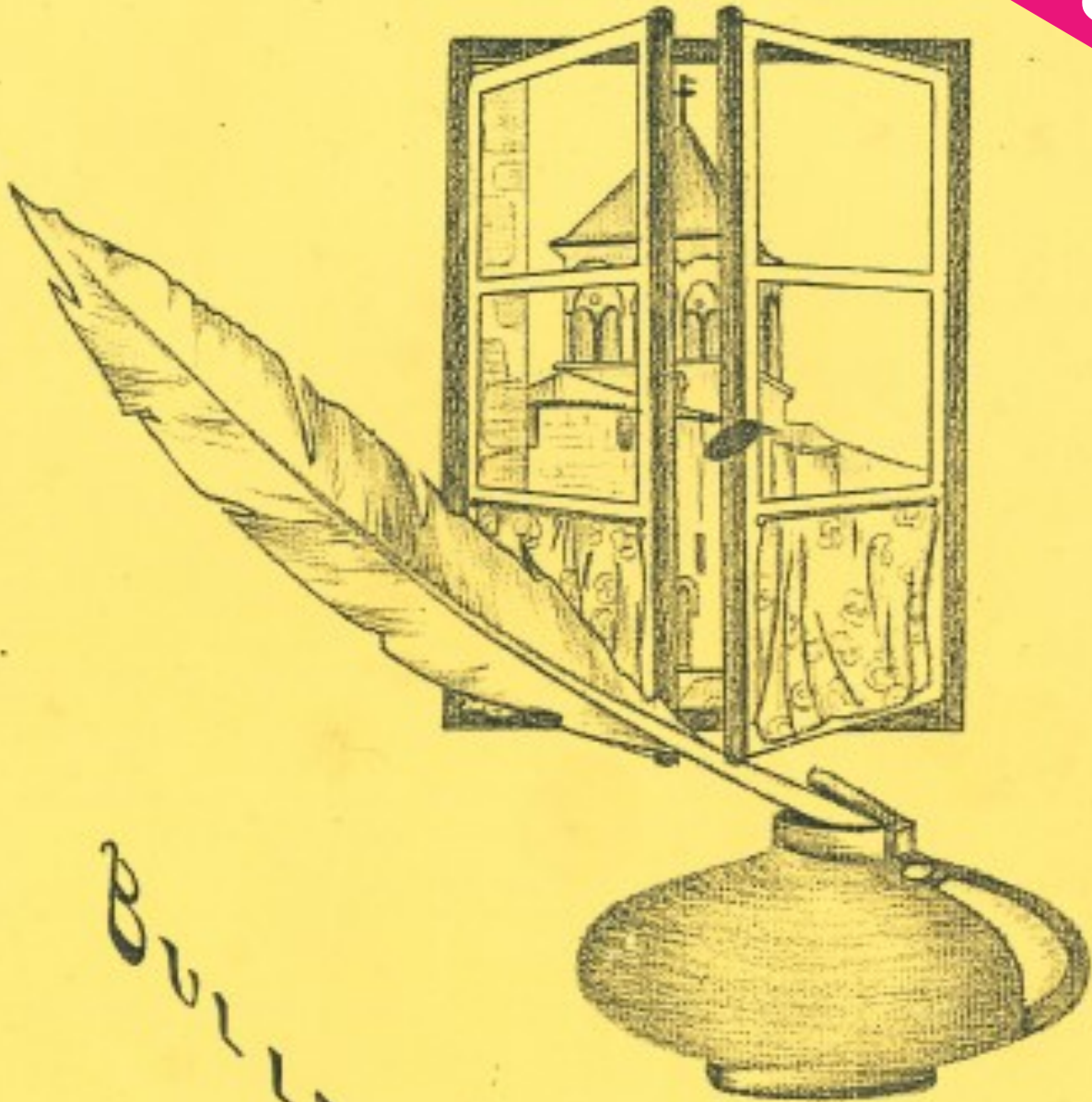


Numéro 300

CHANIERS



BULLETIN
MUNICIPAL
N

avril 1983 / février 2021

Avril 1983 : lancement du 1^{er} bulletin municipal

En avril 1983, le premier exemplaire du bulletin municipal de Chaniers a été distribué dans vos boîtes aux lettres. Trente-huit ans plus tard, votre journal municipal constitue toujours un élément fort de la démocratie participative puisqu'il vous informe tout au long de l'année sur la vie de votre commune. La communication locale passe essentiellement par ce vecteur, qui évolue régulièrement pour tenir compte de vos attentes et pour être en adéquation avec les nouveaux moyens de communication. Son look a évolué au fil des ans mais l'objectif reste le même : proposer des informations à un rythme régulier pour être au plus près de l'actualité. Ce numéro anniversaire vous est proposé en impression couleur.

Retour sur la genèse du bulletin

Au début de l'année 1983, l'idée germe dans la tête du Maire, Xavier DE ROUX, et de quelques conseillers municipaux, de réaliser un bulletin d'information mensuel dans lequel figureraient les décisions prises en Conseil municipal et les informations locales pouvant intéresser les Chagnolaises et les Chagnolais. Ils décident de l'inscrire à l'ordre du jour du Conseil municipal du 28 mars 1983.

VIII CREATION D'UN BULLETIN MUNICIPAL

Mme REGNIER et Mr THIBAUT J.J sont chargés de prévoir le schéma de contenu et de chiffrer le cout d'un bulletin municipal mensuel dont l'objet principal serait d'informer sur l'action du conseil municipal. Mme REGNIER expose ce que pourrait être le contenu d'un tel bulletin, elle voit six grands chapitres :

- 1 compte-rendu de la réunion du conseil municipal,
- 2 détails des problèmes importants en cours,
- 3 projets des différentes commissions, travaux futurs,
- 4 page sportive, ouverte aux associations sportives,
- 5 informations générales, juridiques ou économiques,
- 6 état civil.

Le cout du bulletin pourra être chiffré avec rigueur quand aura été défini le nombre de pages comme le procédé d'impression.

Rencontre avec Monsieur LOUMEAUD, ancien conseiller municipal de l'époque

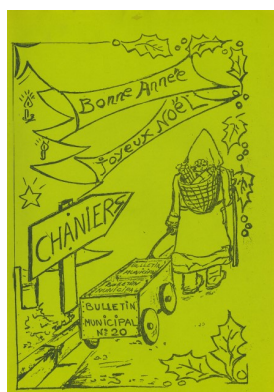
Pouvez-vous nous expliquer comment était conçu le bulletin municipal ?

« Ce travail était réalisé en soirée par un groupe constitué de Mesdames BERNARD, PROERE, REGNIER et Messieurs BARRAUD, RICARDEAU, RICHON et TAPON et moi-même. Chacun avait la charge d'un sujet. Tous les textes étaient tapés à la machine par Madame LACOSTE, l'informatique n'étant pas encore d'actualité ! L'ensemble était relu par Monsieur DE ROUX et Madame BERNARD. »

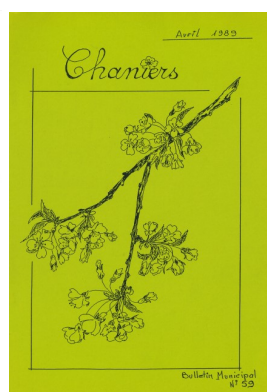
Imprimés à la mairie, les bulletins étaient ensuite distribués dans les boîtes aux lettres par les élus. Possédant un joli coup de crayon, Monsieur LOUMEAUD était sollicité pour réaliser la plupart des illustrations.

Zoom sur quelques couvertures de l'époque que certains enfants prenaient plaisir à colorier :

COMMUNE DE CHANIER
BULLETIN MUNICIPAL
SEPTEMBRE - OCTOBRE 2001 - N° 137



COMMUNE DE CHANIER
BULLETIN MUNICIPAL
AVRIL - MAI 1998 N° 119



COMMUNE DE CHANIER
BULLETIN MUNICIPAL
MAI - JUIN 2001 - N° 135





Bulletin municipal
www.chaniers.fr

n° 300

Sommaire

- Dans le rétroviseur 2
- L'édito du Maire 3
- L'édito de Xavier De Roux 3
- Entretien avec... Jean-Pierre Carton 4
- Zoom sur... Les demandes d'urbanisme 4
- L'essentiel du conseil municipal du 25 janvier 2021 5
- Les actus 6
- Incivilités 7
- Le plogging 7
- Le coin de P'tit Pois 7
- Les pharmacies de permanence 7
- La crue en images 8
- Gagnons Tokyo 8
- C'est nouveau à Chaniers 8

Mairie de Chaniers
2 rue Aliénor d'Aquitaine
17610 Chaniers
contact@chaniers.fr
05 46 91 12 70

L'édito du Maire



Pour fêter ce numéro anniversaire, nous nous sommes replongés dans les archives pour retrouver le premier bulletin municipal. En 1983, dans un souci de transparence, l'équipe en place avait créé cet outil d'information distribué à l'ensemble des Chagnolais.

Trente-huit ans plus tard, ce document a évidemment évolué mais il reste un élément important de la vie de notre commune avec les mêmes objectifs : rendre compte des décisions du conseil et informer.

Depuis, nous avons enrichi notre communication avec le site internet, le bulletin annuel et plus récemment, l'application PanneauPocket, largement plébiscitée.

Les mots de mon prédécesseur Xavier DE ROUX sont toujours d'actualité : toute l'équipe municipale reste à votre disposition, la porte de la mairie est ouverte à tous, vous y serez toujours la bienvenue et le bienvenu.

Lundi 8 février 2021, la crue de la Charente a atteint son pic. Après 7m72 en 1994 et 8m01 en 1982 à la station hydraulique de Chérac, il faudra maintenant retenir la cote de 7m02. Certaines habitations ont été envahies par plus d'un mètre d'eau et du côté des professionnels, le camping Belle-Rivière et le moulin de la Baine sont fortement endommagés.

Face à la montée rapide des eaux, l'objectif principal a été de protéger les personnes et de sauvegarder les biens. Je tiens à remercier les agents municipaux et les élus pour l'aide qu'ils ont apportée aux habitants des 50 maisons inondées. J'espère que leur implication a pu permettre aux sinistrés de traverser cette épreuve traumatisante en se sentant épaulés.

Je remercie vivement les nombreuses personnes qui ont proposé des coups de main, un hébergement, des moments conviviaux ou qui ont simplement eu une parole reconfortante à l'attention des personnes sinistrées.

Eric PANNAUD
Maire de Chaniers

Extraits du bulletin d'avril 1983

Edito du Maire,

Voici le premier numéro du bulletin municipal dans sa nouvelle formule mensuelle. Il nous est apparu essentiel que chacun soit mieux et plus souvent informé des affaires communales. Mais l'information ne doit pas être à sens unique.

Le Maire, ses adjoints, l'équipe municipale toute entière se tient à votre disposition lorsque vous rencontrez des problèmes. Informez-les à votre tour. C'est à travers ce dialogue que la vie communale s'enrichira. /...

Ni les uns ni les autres ne sommes avares de notre temps, la porte de la mairie est largement ouverte à tous pour un dialogue constructif. Vous y serez toujours le bienvenu.

Le Maire
Xavier DE ROUX

Entretien avec Jean-Pierre CARTON Président de la commission Urbanisme

Vous êtes un nouvel élu. Quelle a été votre motivation pour vous présenter ?

Depuis de nombreuses années, je songeais à rejoindre l'équipe municipale. Il me semblait que je pouvais apporter mes compétences et j'avais envie de partager quelques réflexions. Mais ma fonction de militaire me l'interdisait. La retraite m'a affranchi de cette contrainte.

Quel est votre rôle au sein de ce conseil ?

Je suis conseiller municipal. Plus particulièrement, je préside la Commission urbanisme sous la tutelle de Jean-Luc GRAVELLE.

Cette commission aura pour objectifs :

- * la mise en place du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui incarnera l'aménagement de notre territoire pour les années à venir,
- * la poursuite de la construction des logements sociaux,
- * la construction d'une nouvelle école,
- * la revitalisation du centre bourg.

Je participe également aux commissions Finances et Voirie & bâtiments.

Jean-Pierre CARTON

Habitant de Chaniers depuis : 1986

Votre ville de naissance : Verdun sur Meuse

Votre lieu préféré à Chaniers : les bords de Charente

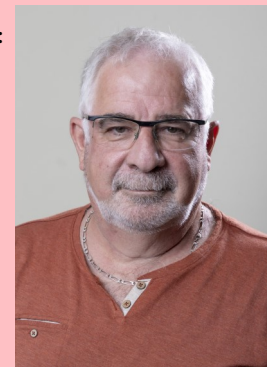
Votre métier : retraité de l'armée de l'air

Votre âge : 63 ans

Votre quartier : Le Portail

Vos passions : la pêche, le bricolage et la mécanique

Une anecdote : Un dimanche de 1990, très tôt le matin, avec un ami, nous avons posé une plaque sur l'abribus du groupe scolaire Ronsard, baptisant ce lieu « Place des Muettes », en référence au bavardage des mamans à la sortie de l'école.



Procédures d'urbanisme : l'essentiel à savoir

Vous construisez une maison ? Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre habitation, installer un abri de jardin ou creuser une piscine ? Voici l'essentiel des informations à connaître avant de commencer.

La procédure est différente selon la superficie concernée par votre projet ou la nature même des travaux : de 5 à 20 m², vous devez déposer une déclaration préalable, au-delà, il s'agit d'un permis de construire.

- **La déclaration préalable** est exigée pour les travaux tels que les constructions comprises entre 5 et 20 m² de surface de plancher et/ou d'emprise au sol, comme des abris de jardin ou la création d'une chambre, les modifications de façade et de toiture, la création d'ouvertures, la réalisation d'une clôture, le changement de destination (sans changer l'aspect extérieur du bâtiment ni toucher aux murs porteurs), les piscines non couvertes d'une surface inférieure à 100 m²... La déclaration préalable peut être utilisée pour les travaux d'extension jusqu'à 40 m² si le projet se situe en zone U (urbaine) du PLU.
- **Le permis de construire** est nécessaire pour toute nouvelle construction, tout agrandissement d'une surface de plancher et/ou une emprise au sol supérieure à 20m². Il concerne également d'autres travaux comme le changement de destination entraînant une modification de l'aspect extérieur du bâtiment, la création de piscines couvertes ou non couvertes d'une superficie supérieure à 100m²... Il est obligatoire de recourir à un architecte agréé lorsque la surface de plancher de la construction est supérieure à 150 m² ou lorsque le demandeur est une personne morale (société, collectivité...).

Les formulaires de déclaration préalable de travaux sont disponibles sur le site www.chaniers.fr (rubrique cadre de vie)



L'essentiel du conseil municipal du 25 janvier 2021

Présents : PANNAUD Éric, Maire ; GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, Adjoint ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Éveline, BOTON Monique, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, LATOUCHE Céline, TREFFANDIER Nathalie, LE MENI Nadège, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : FOURRÉ Jean-Luc, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, WATTEBLED Stéphane, GUÉRIN Florian

DEPLACEMENT DE L'AGENCE POSTALE – PLAN DE FINANCEMENT

Jacques BERTOT, Adjoint en charge des nouveaux projets, explique qu'il est prévu de financer ce bâtiment, d'un montant de 318 703,34€ HT par un emprunt correspondant au montant du loyer sur 20 ans. Les crédits seront inscrits au budget prévisionnel 2021.

Une décision du Maire validera le plan de financement afin de pouvoir faire les demandes de subventions.

PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE SAINTES

Il est proposé de renouveler la participation au Conservatoire de musique et de danse de Saintes sur la base de 2,717€ par habitant. Les Chagnolais profitent ainsi du tarif préférentiel saintais. Le conseil municipal accepte le conventionnement avec le Conservatoire de Saintes pour une durée de 7 ans.

PARTICIPATION AUPRES DE L'EPF DANS LE CADRE DE LA VENTE DE LA MAISON SITUÉE 36 RUE ALIÉNOR D'AQUITAINE

A la suite de la délibération 2016/06/006, l'EPF accompagne la commune de Chaniers pour l'achat de terrains et biens immobiliers par préemption en vue de la création de logements sociaux. Une maison acquise par l'EPF et la commune, située au 36 rue Aliénor d'Aquitaine, a été mise en vente et un acheteur a fait une proposition pour un montant de 52 561,45€ HT. Il s'engage à réaliser 1 à 2 logements sociaux.

La commune doit s'engager à soutenir ce projet en supportant un reste à charge de 3 204,3€ TTC et plusieurs dépenses d'ici à la cession (diagnostics avant-vente, frais d'acte potentiels).

Il est donc proposé d'inscrire un reste à charge prévisionnel pour la commune de 7 000€.

Le conseil municipal, accepte la participation auprès de l'EPF dans le cadre de la vente de la maison située 36 rue Aliénor d'Aquitaine, autorise le versement d'un montant maximum de 7000€.

RECRUTEMENT D'UN SURVEILLANT DE BAINNADE

Afin de permettre la surveillance de la zone de baignade, il convient de créer un emploi saisonnier de maître-nageur sauveteur (titulaire du B.N.S.S.A), à temps non complet, à raison de 17,5 heures par semaine pendant les mois de juillet et août.

Le conseil municipal, approuve le recrutement d'un maître-nageur.

RECRUTEMENT DE SAISONNIERS POUR LE BAC

Il est proposé de recruter des agents saisonniers pour assurer le fonctionnement du bac de la façon suivante : 1 agent du 1^{er} avril au

31 octobre et 1 agent du 15 juin au 15 septembre.

Le conseil municipal donne un avis favorable pour ces recrutements.

ECHANGES DE TERRAINS AU LIEU-DIT « CHEZ CORBIN »

Dans le cadre de la création du bassin d'orage au village de « Chez Corbin », il y a lieu de prendre une délibération pour permettre un échange de parcelles. Le conseil municipal valide les échanges.

ALINENATION DU CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT LES PIBOTTERIES

Deux propriétaires sont d'accord pour un échange de terrains, ce qui nécessite pour l'un d'eux l'acquisition d'un chemin rural. Cependant, l'aliénation d'un chemin rural ne peut être réalisée qu'après une enquête publique préalable.

Le conseil municipal donne un avis favorable sur le principe de l'aliénation du chemin rural et décide de lancer l'enquête publique préalable à la cession.

OUVERTURE DE CREDITS ET VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Il convient d'engager et de régler diverses dépenses avant le vote du budget primitif 2021 en avril : achat d'une tronçonneuse élagueuse pour 449 € et d'une échelle 3 plans 3x10 m pour 534 €. Les crédits nécessaires sont ouverts pour 1 000 €.

Il convient aussi de procéder aux ajustements de prévisions budgétaires sur le budget annexe du « lotissement les deux ruelles » concernant des écritures d'ordre à hauteur de 101 000€.

Le conseil municipal approuve les opérations d'ouverture de crédits et les crédits supplémentaires proposées par M. le Maire.

SUBVENTION POUR LE PROJET « BAB EL RAID »

La commune de Chaniers est sollicitée pour soutenir financièrement le projet « Bab el Raid » de la Team 371, composée de deux habitantes de Chaniers.

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 150€ au projet « Bab El Raid ».

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Décisions du Maire

- Recours Toebat-Wegera concernant le certificat d'urbanisme négatif du 8 novembre 2019
- Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bureau de poste à Chaniers

Sécheresse 2020 : les dossiers sont à déposer avant le 15 février en mairie, pour une transmission par la suite en Préfecture.

Signalement de dysfonctionnements

- Le feu clignotant ne fonctionne plus entre la rue des Sables et le passage à niveau.
- Des buses sont bouchées au carrefour de Plaizac.
- Une ruine menace de s'effondrer dans le village de Chauveau.

Salon du livre : en raison de la situation sanitaire, le salon 2021 est reporté en 2022.

Séance clôturée à 22h25.

Le secrétaire, Samuel GIRAUDEAU

→ Les comptes-rendus complets peuvent être consultés en mairie ou sur site de la ville www.chaniers.fr

Une équipe chagnolaise à l'assaut du Bab El Raid

Originaires de Chaniers, Céline Bouighaiden Chaudron et Myriam Bouighaiden, mère et fille, partent à l'aventure !

Myriam, étudiante à Excelia Group à La Rochelle a intégré, dans le cadre de ses études, l'association Road Runners qui permet aux étudiants de participer au rallye « Bab El Raid » leur donnant ainsi l'occasion de vivre une aventure humanitaire intense dans le désert marocain !

Chaque étudiant doit choisir un coéquipier. Myriam et sa maman Céline ont toujours voulu vivre une expérience comme celle-là ! Il était donc naturel pour elles de faire équipe et de partir ensemble. Elles se font appeler « la Bouiboui Team » (Team 371) et partiront donc avec la 6^e édition du Bab El Raid, du 1^{er} au 12 mai 2021.



En quelques chiffres, le Bab El Raid c'est :

- une expérience d'une durée de **11 jours**,
- **4500 km** parcourus en voiture à travers **3 pays**,
- **120** équipages en 2020,
- plus de **13 000** palmiers plantés bénévolement depuis 2017,
- **12m³** de dons chaque année,
- **4** types de défis.

Il s'agit donc, avant tout, d'une aventure humanitaire et solidaire avec notamment la Green Day, journée consacrée à la plantation de palmiers dans le désert marocain ou le don de vêtements et de jouets avec l'association Cœur de Gazelles. Certains défis organisés lors du Bab El Raid permettent également de rapprocher les équipages et les populations locales et de vivre ainsi des expériences incroyables. Les défis ont pour objectif le dépassement de soi.



Comment peut-on vous aider financièrement ?

« Chaque personne peut faire un don à travers notre cagnotte en ligne : <https://www.leetchi.com/c/bab-el-raïd-2021-ldvvyv95> ou par chèque à l'ordre de Road Runners Team 371. »

Comment pouvons-nous vous contacter et suivre votre aventure ?

« Via notre groupe facebook [Bouiboui_team.babelraid#team371](https://www.facebook.com/bouiboui_team.babelraid#team371), Instagram : [bouiboui_team.babelraid](https://www.instagram.com/bouiboui_team.babelraid), au 06.17.62.42.37 ou 07.81.87.41.31, par voie postale à la mairie de Chaniers 2 rue Aliénor d'Aquitaine 17610 CHANIERES, à l'attention de road runners team 371. »

Recherche un passeur du bac et un maître-nageur

La commune de Chaniers recherche :

- un **passer du bac à chaînes** pour la période du 15 juin au 15 septembre 2021.

Pour candidater, il faut être âgé de plus de 18 ans, être titulaire d'un certificat ou d'une attestation de natation et du PSC1.



- un **maître-nageur titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)** pour assurer la surveillance et la sécurité de sa zone de baignade du 1^{er} juillet au 31 août 2021 à raison de 17,5h/semaine (possibilité d'un temps complet dans le cadre d'une entente avec la commune de Port d'Envaux).

→ Si vous êtes intéressé, merci de nous faire parvenir votre candidature avant le 28 février 2021 en mairie de Chaniers, par voie postale ou par mail à contact@chaniers.fr

Incivilités

Alors que nous avons une déchetterie sur Chaniers, l'accumulation récurrente de déchets divers et d'encombrants aux abords des points d'apport volontaire ou en pleine nature occasionne une dégradation du cadre de vie, un coût pour la commune et un surcroît de travail pour les agents communaux.

Petit tour d'horizon en images :



Le plogging, vous connaissez ?

Le terme, apparu en Suède, est une combinaison de « plocka upp » qui signifie « ramasser » en suédois et de « jogging ». Le concept est simple : courir en ramassant les déchets trouvés sur son parcours. Il va sans dire que le plogging, arrivé en France en 2016, peut se pratiquer en marchant.

Une application du même nom a également été lancée en décembre 2017. Elle permet aux coureurs d'enregistrer leurs performances en comptabilisant les kilomètres parcourus et le nombre de déchets ramassés.

Pourquoi vous parle-t-on de cette activité ?

Vous avez sans doute remarqué que les bords de sentiers, de routes, de cours d'eau, les lisières et l'intérieur des bois sont de plus en plus sales, à Chaniers comme ailleurs. Certains habitants de notre commune s'adonnent déjà au plogging. Nous ne pouvons que les en féliciter. Mais l'une d'entre eux, se sentant un peu seule lorsqu'elle randonne, souhaiterait être accompagnée.

Si vous êtes intéressé par cette démarche, vous pouvez contacter la mairie de Chaniers (05.46.91.12.70 ou contact@chaniers.fr) et nous vous mettrons en relation.



Le coin de P'tit Pois



Poubelles éventrées

Encore les sacs jaunes ! Toujours aux mêmes endroits ! Toujours les mêmes problèmes !...

Petit rappel pour les récalcitrants : pour éviter qu'ils soient éventrés ou bousculés par le vent, ces sacs doivent être sortis après 19h et uniquement la veille des jours de collecte (valable également pour les conteneurs collectifs). Ces jours sont indiqués sur le calendrier distribué en début d'année par la communauté d'agglomération de Saintes et à la dernière page de chacun de nos bulletins municipaux.

Allez, un petit effort pour la propreté et l'image de notre commune.

Service de garde des pharmacies (nuit, week end et jour férié) : 32 37

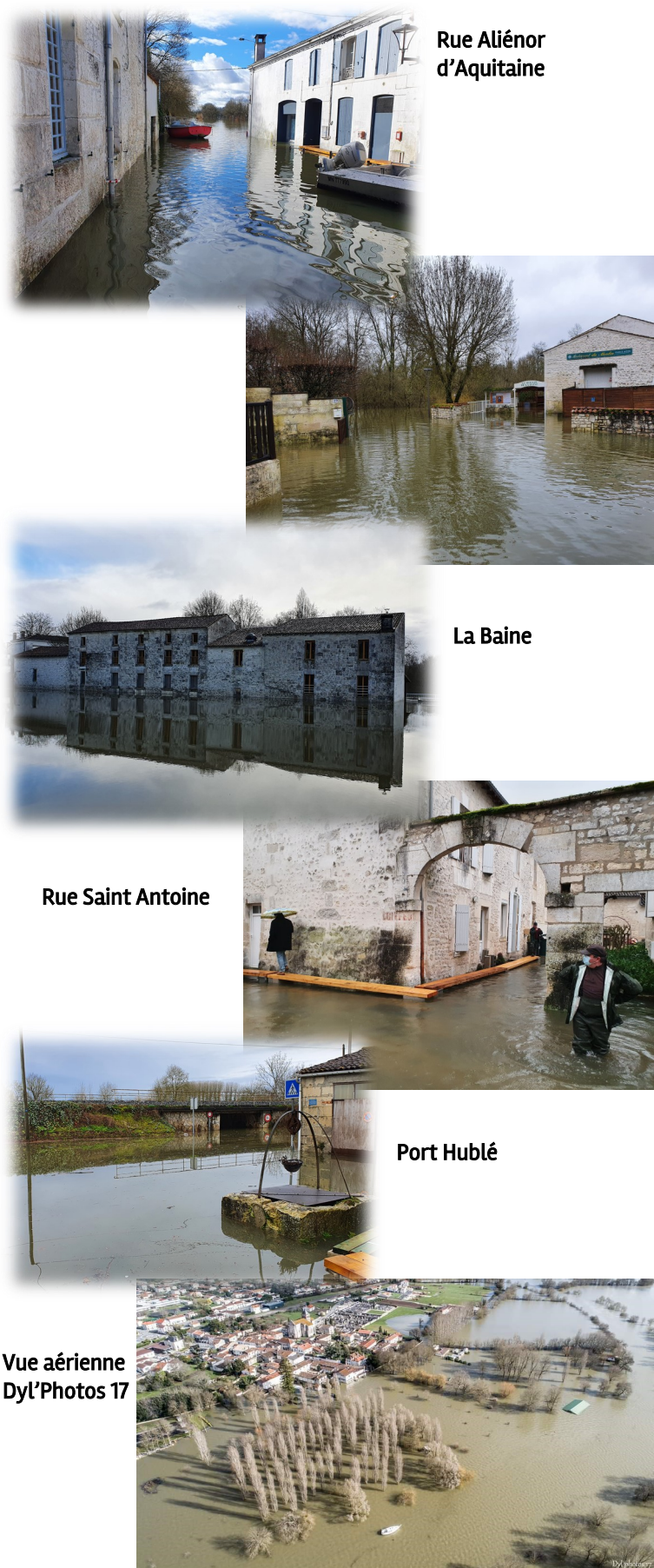
Du lundi 8 au dimanche 14 février 2021	Pharmacie MADALINSKI à LES GONDS
Du lundi 15 au dimanche 21 février 2021	Pharmacie IMBERT à FONTCOUVERTE
Du lundi 22 au dimanche 28 février 2021	Pharmacie MONTERO à TONNAY CHARENTE
Du lundi 1 ^{er} au dimanche 7 mars 2021	Pharmacie DEVANNE à BORDS
Du lundi 8 au dimanche 14 mars 2021	Pharmacie GACON à SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCHE

Les numéros d'urgence

Médecin du SAMU : 15
 Véhicule Sanitaire Léger :
 05 46 91 11 99 / 06 07 85 06 20
 CCAS : 05 46 91 12 70
 Permanences sur rendez-vous :
 - lundi et mardi de 14h à 17h
 - vendredi de 9h à 12h



La crue en images



Rue Aliénor d'Aquitaine

La Baine

Rue Saint Antoine

Port Hublé

Vue aérienne
Dyl'Photos 17

« Gagnons Tokyo »

Dans le cadre des prochains jeux paralympiques de Tokyo qui se tiendront du 21 août au 5 septembre, la Fédération Française Handisport organise une tombola nationale jusqu'en octobre 2021.

L'objectif est triple :

- soutenir la préparation de toutes les équipes de France Handisport,
- soutenir les grands projets de « sport pour tous »,
- soutenir la vie des associations et comités handisport (quotidien, développement, actions sur le terrain) en cette période difficile.

Les intérêts : gagner de magnifiques lots et marquer votre attachement à l'intégration des personnes en situation de handicap

Plus d'informations sur « Gagnons Tokyo » sur : <https://gagnonstokyo.handisport.org/>



C'est nouveau à Chaniers

Home 2 mains : multiservices et petits travaux à domicile
Besoin d'aide pour le bricolage, la plomberie, la peinture, le jardinage ou le ménage ?

Contactez Frédéric ROMANO au 07 69 93 74 89 ou par mail à contact@fredericromano.fr

Calendrier de collecte des déchets

	février 2021	mars 2021
sacs noirs	mardi 2 février mardi 16 février	mardi 2 mars mardi 16 mars
sacs jaunes	lundi 8 février lundi 22 février	lundi 8 mars lundi 22 mars

En bref

Fin de collecte des piles en mairie.
Nous vous invitons à les déposer en déchetterie.